



---

# ILERI - DÉFENSE

## LES ÎLES KOURILES : UN OBSTACLE PERPETUEL ENTRE RUSSES ET NIPPONS

Lucas Moro - Membre du pôle Asie - Étudiant en *Bachelor 3* à l'ILERI  
Jeudi 28 Janvier 2016

---



Voilà maintenant 60 ans que le gouvernement japonais dispute la souveraineté des quatre îles du sud de l'archipel des Kouriles administrées actuellement par la Russie. Ces îles en question (Etorofu, Kunashiri, Shikotan et Habomaï – cette dernière constituant en réalité un petit archipel – selon l'acceptation japonaise) entachent les relations entre ces deux pays à tel point qu'elles semblent trop souvent se calquer sur ce contentieux. Et pour cause, l'absence d'accord sur ce sujet empêche toujours aujourd'hui la signature d'un traité de paix entre les deux États faisant suite au second conflit mondial. S'il s'inscrit dans le temps, ce conflit territorial n'en demeure pas moins intrigant. En effet, le Japon, puissant économiquement ne semble pas avoir besoin de ces îles ; quant à la Russie, elle possède déjà un grand territoire qu'elle a parfois du mal à contenir.

Ainsi, quelles sont les sources du conflit russo-japonais concernant la maîtrise des « Kouriles du sud » ?

La contestation japonaise est permise par un certain flou juridique. Pour bref rappel, l'URSS prend possession par la force (annexion) de l'ensemble de l'archipel le 21 septembre 1945, c'est-à-dire 19 jours après la capitulation japonaise. Ce dernier, sous occupation américaine, n'a pas encore la capacité de la contester et attendra 1955 pour réclamer son droit sur ces îles en vertu du traité de Shimoda, conclu avec l'empire russe en 1855<sup>1</sup>. Le véritable nœud juridique du problème se situe en réalité lors de la signature du traité de San Francisco de 1951 concernant les campagnes du Pacifique de la Seconde Guerre Mondiale. Dans ce traité, le Japon renonce à tous ses droits et prétentions sur les Kouriles, mais l'URSS, également présente, n'a pas souhaité apposer sa signature. Ce qui d'un point de vue juridique suggère que les Kouriles ne sont

---

<sup>1</sup> Voir Carte en Annexe. Source : Li, Jin-Mieung, « La question territoriale dans les relations internationales en Asie du Nord-Est », *Hérodote*, n°141, Février 2011.

plus japonaises, mais qu'elles n'ont pas été attribuées pour autant à l'URSS. Ceci permet au Japon de maintenir une volonté ferme à l'encontre des Russes quant à l'obtention de ces îles, d'autant plus que le pays est engagé dans des contentieux du même type avec ses autres voisins.

En effet le renoncement à ces îles constituerait une opportunité pour les Chinois et les Sud-Coréens dans leur négociation avec Tokyo quant à la possession des îles Senkaku/Diaoyu (pour la Chine) et Takeshima/Tokdo (pour la République de Corée). Le moindre compromis avec la Russie ferait perdre toute forme de crédibilité du Japon face à ces deux États. Par ailleurs, du côté russe, la perte de ces îles pourrait aussi pousser d'autres États ou populations à contester ses territoires (les Tchétchènes ou encore l'enclave de Kaliningrad), d'autant plus que les Kouriles dépendent économiquement entièrement du Japon. En addition à cela, l'obtention d'une Zone Economique Exclusive (ZEE) entourant de 200 miles marins les côtes des îles Kouriles motive les intérêts russes et japonais<sup>2</sup>. Les eaux à proximité des Kouriles du Sud sont poissonneuses et contiennent d'importantes ressources halieutiques. Sur l'île d'Etorofu se trouvent des réserves de rhénium (métal rare utilisé pour les moteurs d'avions) non négligeable et le sous-sol marin recèle d'autres minéraux métalliques. Des gisements de pétrole et de gaz sont aussi fortement évoqués.

Enfin, les Kouriles du sud, rares terres non prisonnières de la glace en hiver dans cette région, constituent une porte ouverte sur le Pacifique pour les Russes, notamment pour leur flotte basée à Vladivostok (avec leurs sous-marins nucléaires lanceurs d'engins). L'archipel entier, de par sa position stratégique, étant devenu, au fil de la guerre froide et encore aujourd'hui, un lieu important de présence des forces militaires et des bases russes. La possession de ces quatre îles leur permet d'avoir un quasi-total contrôle de la mer d'Okhotsk et de

---

<sup>2</sup> Voir les articles 55 et 57 de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer de 1982.

surveiller les points de passages stratégiques que sont les détroits de Pérouse et de Corée. Rappelons que la flotte du Pacifique est la plus importante des cinq flottes russes. Voilà aussi pourquoi le Japon souhaiterait récupérer ces îles : outre la question de l'honneur national bafoué par l'expulsion des Aïnous en 1946/1947 invoquée par Tokyo, la main mise sur les Kouriles du sud repousserait les Russes jusqu'ici très proche d'Hokkaido et formerait un rempart en cas d'agression slave.

Face à cette situation, il apparaît que les bénéfices tirés d'une possible résolution du conflit soient assez faibles pour les deux pays. Ceci dit une coopération économique toujours plus accrue ou l'émergence de nouveaux défis pourrait à l'avenir débloquent cette impasse.

Par Lucas Moro,

Membre du pôle Asie,

Étudiant en *Bachelor* 3 à l'ILERI.

## **BIBLIOGRAPHIE :**

### Ouvrages :

Takehara Yamada, Yumiko, *Japon et Russie : l'histoire d'un conflit de frontière aux îles Kouriles*, L'Harmattan, 2011, 330 pages.

### Revue :

Takehara Yamada, Yumiko, « Un conflit géopolitique persistant entre le Japon et la Russie », *Géostratégiques*, n°26, 1<sup>er</sup> Trimestre 2010

De Tinguy, Anne, « La Russie et la région Pacifique », *Les cahiers de l'Institut du Pacifique*, n°41, Mars 2009

Li, Jin-Mieung, « La question territoriale dans les relations internationales en Asie du Nord-Est », *Hérodote*, n°141, Février 2011

### Études :

Eveno, Charlène, « Le contentieux des îles Kouriles », *Cargo Marine*, Centre d'Études Stratégiques de la Marine, 2012

### Sources Internet :

Articles 55 et 57 de la convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (ou Convention de Montego Bay) du 10 Décembre 1982

[http://hermes.dt.insu.cnrs.fr/moose/DOC\\_BIBLIO/CMB.pdf](http://hermes.dt.insu.cnrs.fr/moose/DOC_BIBLIO/CMB.pdf)

« La marine Russe », Sputniknews.com, 28 Juillet 2010

<http://fr.sputniknews.com/infographies/20100728/187136313.html>

« Les Kouriles et les relations russo-japonaise », Sputniknews.com, 24 Avril 2012

<http://fr.sputniknews.com/international/20120424/194429092.html>

Pflimlin, Edouard, « Relations Japon-Russie : l'embellie ? », Iris-France.org, 6 Novembre 2013

<http://www.iris-france.org/relations-japon-russie-lembellie/>

**ANNEXE :**

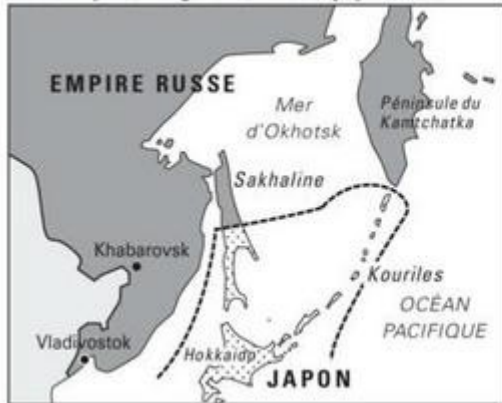
1855, traité de Shimoda



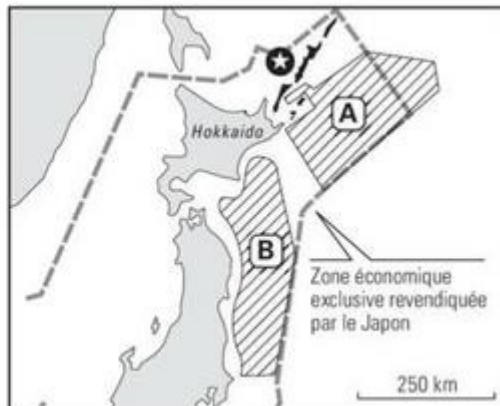
1875, traité de Saint-Petersbourg



1905, après la guerre russo-japonaise



1945, conférence de Yalta



Source : Li, Jin-Mieung, « La question territoriale dans les relations internationales en Asie du Nord-Est », *Hérodote*, n°141, Février 2011

<http://www.cairn.info/revue-herodote-2011-2-page-98.htm#no36>